

Compte-rendu du Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA)
du 04 octobre 2013

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente (28 mars 2013)
- Point d'information sur :
 - Le site internet du SMOA (Travaux en cours, retour sur la journée technique « gestion alternative des eaux pluviales » à Douai)
 - Information sur l'étude de la recherche de ressources alternatives
- 1. Décision Budgétaire modificative n°1
- 2. Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) pour les postes d'animation en 2014
- 3. Avenant n°2 aux marchés d'assurance lot 2 « Responsabilité et risques annexes » et avenant n°1 au lot 3 « Flotte automobile ».
- Questions diverses

-
- **Approbation du compte-rendu de la séance précédente (28 mars 2013)**

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

- **Point d'information sur :**
 - **Le site internet du SMOA (Travaux en cours, retour sur la journée technique « gestion alternative des eaux pluviales » à Douai)**

M. DESCHAMPS présente le site internet du SMOA (<http://www.syndicatmixteoisearonde.sitew.fr>) notamment la partie « Actions et travaux » et M. BLAIZE présente la partie « Suivi quantitatif ».

M. MARINI demande à M. BLAIZE quelle est la fréquentation du site.

M. BLAIZE répond qu'il y a, en moyenne, une dizaine de visite par jour. Ce site s'adresse essentiellement aux élus du territoire et acteurs locaux malgré qu'il soit conçu pour être abordable facilement par le grand public.

Mme. FRANCOIS ajoute que le SMOA a reçu une délégation bavaroise en juin pour prendre exemple sur les actions entreprises. Par conséquent, même si le grand public ne s'intéresse pas encore totalement aux actions du SMOA, d'autres pays ont connaissance du travail réalisé sur notre territoire.

- Information sur l'étude de la recherche de ressources alternatives

M. MARINI demande à M. COULLARÉ où en sont les démarches pour la recherche de ressources alternatives.

M. COULLARÉ répond qu'une consultation s'est déroulée ces derniers mois, plusieurs cabinets d'études ont répondu. L'enveloppe budgétaire pour cette étude était d'environ 50 000 euros TTC et le prix sera vraisemblablement inférieur puisque le choix est arrêté. Ce travail débutera d'ici la fin de l'année et la durée d'étude est de 6 mois.

1. Décision Budgétaire modificative n°1

La décision budgétaire modificative n°1 est adoptée à l'unanimité.

2. Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) pour les postes d'animation en 2014

La demande de subvention à l'AESN pour les postes d'animation en 2014 est adoptée à l'unanimité.

3. Avenant n°2 aux marchés d'assurance lot 2 « Responsabilité et risques annexes » et avenant n°1 au lot 3 « Flotte automobile »

L'avenant n°2 aux marchés d'assurance lot 2 « Responsabilité et risques annexes » et l'avenant n°1 au lot 3 « Flotte automobile » sont adoptés à l'unanimité.

M. MARINI remercie les participants ainsi que M. Seret, Maire de Lachelle, pour son accueil et lève la séance.

Le Président,

SIGNÉ

Philippe MARINI
Sénateur - Maire de Compiègne